

PAR BASTIEN SCORDIA

6 octobre 2022, 15:20, mis à jour le 6 octobre 2022, 15:32

Eau chaude, télétravail, déplacements... Le plan de "sobriété" prévu pour l'administration

Le gouvernement a présenté, ce jeudi 6 octobre, le volet "État exemplaire" de son plan de "sobriété énergétique". Parmi les mesures prévues par l'exécutif : la coupure de l'eau chaude dans les sanitaires des bâtiments de l'administration et le développement du télétravail des agents publics. Les agents sont aussi incités à lever le pied lors de leurs déplacements professionnels.



Un État qui se veut "exemplaire". Le gouvernement a présenté, ce jeudi 6 octobre, son plan de "sobriété énergétique" qui contient, comme prévu, de nombreuses mesures concernant l'administration. Objectif de l'exécutif : baisser de 10 % la consommation d'énergie de manière à passer l'hiver en pleine crise énergétique consécutive, notamment, au conflit en Ukraine.

“L'idée de ce plan, c'est de faire de l'État un levier, souligne l'entourage du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guerini. Il se veut crédible pour les administrations mais aussi accompagnateur des agents publics.”

Pour l'exécutif, la sobriété dans l'administration doit ainsi tout d'abord passer par une *“meilleure gestion”* des bâtiments de l'État. Le gouvernement appelle pour ce faire les administrations à ne pas utiliser de chauffage au-dessus des 19 degrés recommandés ni de climatisation en-dessous de 26 degrés. En cas d'urgence, toutefois (les jours ÉcoWatt* rouge), la température de chauffage pourra être encore abaissée d'un degré dans les bâtiments administratifs et les agents publics travailleront dans ce cas *“en horaires décalés”*. Comme c'est le cas aujourd'hui en Allemagne, l'eau chaude sera également coupée dans les sanitaires des bâtiments de l'administration (sauf douches).

Un test de l'efficacité du télétravail

Autre axe majeur du plan du gouvernement : le développement du recours au télétravail dans la fonction publique. L'exécutif appelle ainsi à encourager cette pratique pour *“économiser sur les déplacements”*, et donc la consommation de carburant, mais également pour *“optimiser l'usage des bâtiments”* et leur consommation d'énergie, notamment lors des ponts calendaires.

À lire aussi : **L'administration peaufine le plan de formation de ses hauts cadres aux enjeux écologiques**

“Au-delà, certains services de l'État expérimenteront le télétravail en fermant les bâtiments pour mesurer précisément les économies réelles de chauffage”, ajoute le gouvernement. Cela concernera précisément les ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires avec l'extinction de ses sites franciliens (Saint-Germain, hôtel de

Roquelaure, Grande Arche et tour Séquoia), avec une première fermeture pour une période de quatre jours du 29 octobre au 1^{er} novembre.

Stanislas Guerini avait déjà avancé fin août l'idée d'un tel développement du télétravail pour pouvoir fermer des bâtiments publics et ainsi réduire la consommation d'énergie. Une piste qui avait alors suscité l'ire des syndicats, ces derniers accusant l'exécutif de vouloir faire porter sur les seuls agents publics l'effort de réduction de la consommation d'énergie. Ce que le gouvernement a alors réfuté en promettant d'accompagner les agents publics dans une telle hypothèse.

Aussi, *"afin de les aider à faire face à la hausse du prix de l'énergie"*, les agents publics vont-ils bénéficier d'une hausse de 15 % de l'indemnité forfaitaire de télétravail. Son montant va ainsi passer de 2,50 euros à 2,88 euros par jour environ *"afin de couvrir l'augmentation des prix de l'énergie à partir de début 2023"*, précise l'exécutif.

Rouler moins vite et moins souvent

La sobriété énergétique, ajoute le gouvernement, passera également par une action sur les mobilités des agents publics. Ceux qui utilisent un véhicule de service pour des trajets professionnels non urgents devront ainsi limiter leur vitesse à 110km/h au lieu de 130 km/h sur autoroute et à 100 km/h au lieu de 110 km/h sur voie rapide. Le gouvernement escompte, grâce à cette mesure, un gain de 20 % sur le carburant. *"C'est aussi une mesure de bien-être et de qualité de vie au travail, ajoute l'entourage de Stanislas Guerini. Rouler moins vite, c'est rouler mieux."*

Une montée en puissance du "forfait mobilités durables" est également prévue dans la fonction publique. D'un montant de 200 euros par an actuellement, ce forfait s'applique aux trajets domicile-travail effectués à vélo mais également en covoiturage. Son montant va ainsi passer à 300 euros, vient d'annoncer l'exécutif. Une hausse qui

s'ajoutera au cumul de ce forfait avec le remboursement d'un abonnement de transports en commun qui sera désormais possible.

Plusieurs autres mesures sont avancées par l'exécutif pour "promouvoir" l'écoconduite auprès des agents publics : *"rouler à vitesse modérée pendant les 5 premiers kilomètres", "ne pas pousser le régime moteur", "enlever les coffres de toit, les galeries, les porte-vélos et porte-skis dès qu'ils ne sont plus utiles" afin d'éviter une surconsommation, "vérifier la pression des pneus" ou encore "ne pas abuser de la climatisation".*

** Ce dispositif lancé en 2020 par RTE et l'Ademe, sorte de "météo de l'électricité", permet de connaître en temps réel et en anticipant sur 3 jours la tension sur le réseau électrique.*

Les autres mesures décidées par l'exécutif pour un "État exemplaire"

- Limitation de l'usage des écrans dans les bâtiments publics *"en débranchant tous les écrans non essentiels (halls, selfs...)"* et *"en les supprimant dans un second temps lorsque c'est possible"*
- Déploiement d'une "task force territorialisée" d'énergéticiens et de techniciens ayant pour mission *"d'améliorer la gestion énergétique des sites et bâtiments de l'État"*
- Accélération du déploiement de *"travaux à gains rapides"* (thermostats intelligents, changement de chaudière, isolation) grâce au déblocage d'une enveloppe de 150 millions d'euros pour financer ces travaux
- Déploiement d'"ambassadeurs sobriété" dans chaque administration, qui seront en charge de la gestion de leurs plans de sobriété
- Lancement de programmes d'installation photovoltaïque dans les bâtiments de l'État
- Remplacement des chaudières au fioul et au gaz dans les mêmes bâtiments